

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS RÉGIONAUX****Bilan routier 2016 au Québec : moins de décès et de blessés graves****Au second rang des meilleurs bilans routiers depuis 70 ans**

Québec, le 4 avril 2017. – Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), M. Laurent Lessard, et la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), M^{me} Nathalie Tremblay, ont rendu public aujourd'hui le bilan routier du Québec pour l'année 2016. Le portrait d'ensemble révèle qu'après une année 2015 s'étant terminée avec une légère détérioration, le Québec retrouve un bilan routier marqué par une baisse du nombre de décès et de blessés graves. Le bilan de l'année 2016 figure d'ailleurs au second rang des meilleurs bilans routiers québécois depuis 1946.

Le bilan 2016 révèle un total de 351 décès, soit 11 de moins qu'en 2015. Il s'agit d'une baisse de 3 % d'une année à l'autre et de 10,6 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Le nombre de blessés graves a également diminué de 6,1 % par rapport à 2015, alors que les blessés légers sont en hausse de 1,1 %. « Le bilan que nous rendons public aujourd'hui s'inscrit dans une tendance à l'amélioration qui s'est amorcée en 2007. Nous savons toutefois que les gains à venir seront moins marqués et plus difficiles à obtenir. Nous devons donc continuer d'innover dans nos stratégies et toujours rappeler aux usagers de la route qu'ils sont les premiers responsables de leur sécurité », a souligné M. Lessard.

Une baisse des décès déterminante durant l'été

Le bilan des six premiers mois de l'année 2016 affichait une tendance laissant croire à une augmentation du nombre de décès pour l'année. Ce constat a amené la Société, les policiers et leurs partenaires à accentuer les appels à la prudence au début de l'été. Une diminution importante des décès pour les mois de juillet, août et septembre a montré que cet appel a été entendu. Le total de 93 décès pour ces trois mois était en fait le plus bas depuis 2000, ce qui a permis d'atteindre l'amélioration constatée en 2016.

Amélioration chez les jeunes et les plus âgés

Pour une quatrième année d'affilée, le nombre de décès chez les 15 à 24 ans a diminué. Ce nombre a baissé de 12,7 % par rapport à 2015, passant de 55 à 48. Par rapport à la moyenne de 2011 à 2015, le nombre de décès dans ce groupe d'âge a baissé de 39,5 %. Les jeunes conducteurs continuent toutefois d'être surreprésentés dans le bilan des accidents avec dommages corporels. Il est donc important de poursuivre les efforts et de continuer les actions de sensibilisation qui s'adressent à eux.

... 2

On note également une baisse du nombre de décès, de 68 à 55, chez les personnes âgées de 75 ans ou plus. C'est toutefois une clientèle qui continuera de faire l'objet d'une attention particulière, du fait que la population québécoise est vieillissante et que les personnes âgées sont plus actives et mobiles qu'avant.

Nombre d'accidentés en baisse chez les cyclistes

Il y a eu huit décès chez les cyclistes en 2016, soit un de moins qu'en 2015. On note également une amélioration du côté des blessés graves (96), soit une baisse marquée de 15,8 %. Pour continuer dans la même voie, le partage de la route demeurera un enjeu crucial. Les efforts de sensibilisation pour une cohabitation sécuritaire avec les cyclistes devront se poursuivre, notamment dans le contexte où de nouvelles règles de circulation comme les distances à respecter sont destinées à les protéger.

Une hausse des décès préoccupante chez les piétons

Le nombre de piétons décédés a connu une augmentation, en passant de 45 en 2015 à 63 en 2016. Cela représente non seulement une hausse de 40 % des décès pour la dernière année, mais également une augmentation de 8,6 % par rapport à la moyenne de 2011 à 2015. Après la baisse enregistrée en 2015 (10 %), il s'agit d'un revirement préoccupant. Le nombre de blessés graves a toutefois baissé de 11 % chez les piétons, l'an dernier, pour s'établir à 242. La consultation publique sur la sécurité routière a clairement démontré que la sécurité des piétons est un enjeu prioritaire et que la problématique de la protection des usagers de la route les plus vulnérables doit être collectivement prise en charge, un défi de taille pour les prochaines années.

Moins de décès dans des accidents impliquant un véhicule lourd

Le nombre de personnes décédées dans un accident impliquant un véhicule lourd est passé de 88, en 2015, à 75 en 2016, soit une diminution de 14,8 %. Pour que le bilan continue de progresser dans la même direction, tous les usagers de la route, incluant les transporteurs, devront continuer à adopter des pratiques et des comportements sécuritaires. La Société continuera pour sa part la sensibilisation qu'elle mène notamment au sujet du danger que représentent les angles morts d'un véhicule lourd.

Plus d'accidentés en moto

Chez les motocyclistes, le bilan révèle en 2016 quatre décès de plus que l'année précédente, pour un total de 54. Il s'agit d'une augmentation de 22,2 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Si le nombre de blessés graves (230) a diminué de 5,7 % comparativement à 2015, le nombre total de motocyclistes accidentés a augmenté, si l'on considère tous les types de blessures.

En 2016, il y avait près de 181 000 motocyclettes immatriculées au Québec, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport à 2015. Devant ce constat, la Société, en partenariat avec les services policiers et la Fédération des motocyclistes du Québec, propose une nouvelle initiative, les Journées de la sécurité à moto. Elles seront lancées en mai prochain, au début de la saison de la moto, et elles permettront d'accentuer la sensibilisation ainsi que la prévention des accidents.

Des échanges fructueux lors de la consultation publique

La consultation publique, une première au Québec, qui s'est terminée en mars dernier, a rejoint près de 35 000 personnes et permis à plus de 7 700 personnes de profiter du site Web de la consultation pour exprimer un ensemble de points de vue sur les façons d'améliorer la sécurité des usagers de la route et le bilan routier. Près de 400 intervenants (150 groupes et 250 citoyens) ont quant à eux participé aux différentes séances publiques. « Cela va m'inspirer pour le projet de loi que je compte présenter au cours de l'année pour moderniser le Code de la sécurité routière, mais va aussi inspirer l'ensemble des intervenants en sécurité routière pour qu'ils ajustent leurs stratégies et leurs actions », a précisé M. Lessard.

Résultats financiers

En 2016, le régime d'assurance automobile a enregistré un surplus de 795 millions de dollars et son niveau de capitalisation a atteint 132 %, et ce, en considérant la baisse des contributions d'assurance en vigueur pour 2016-2018.

La situation financière de 2016 s'explique principalement par des variables économiques tels les revenus de placement, l'inflation et les hypothèses actuarielles, plutôt que par des améliorations significatives du bilan routier. « Compte tenu de l'incertitude des marchés financiers et de l'obligation première du régime d'honorer ses engagements envers les accidentés de la route, il serait prématuré d'anticiper une nouvelle baisse des contributions d'assurance », a souligné M^{me} Tremblay.

La Société a amorcé sa réflexion sur les contributions d'assurance 2019-2021 et fera connaître sa proposition l'automne prochain.

-30-

Liens connexes

Les résultats du bilan routier 2016 : saaq.gouv.qc.ca/bilanroutier

Source :

Mathieu Gaudreault
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Relationnistes auprès des médias
Société de l'assurance automobile du Québec
Tél. : 418 528-4894
Sans frais : 1 866 238-4541